

La mesure de la pauvreté

Jacques Freyssinet (CEE)

La mesure de la pauvreté a bénéficié de progrès considérables en réponse à une demande sociale engendrée par l'aggravation des phénomènes de pauvreté. Le débat qui en est résulté entre « acteurs » et « experts » se révèle d'une grande richesse par les avancées conceptuelles et méthodologiques qu'il a permis. Il a aussi mis en évidence des incertitudes, des lacunes et des contradictions.

La multi-dimensionnalité du phénomène : expliciter la signification des conventions

Trois approches principales coexistent.

La mesure de la pauvreté « *monétaire* » soulève à la fois des problèmes de concepts (seuils de pauvreté, échelles d'équivalence, monétarisation de composantes non-marchandes du niveau de vie) et des problèmes d'accès à une information fiable (notamment en ce qui concerne les revenus du patrimoine et les transferts entre ménages).

La mesure de la pauvreté « *objective* » peut privilégier le critère du non-accès à des droits fondamentaux ou celui des privations. Dans les deux cas, on doit accepter l'hypothèse d'une hétérogénéité irréductible des manifestations mesurables de la pauvreté.

La mesure de la pauvreté « *subjective* » s'appuie sur le recueil de perceptions ou d'opinions. Elle est fortement dépendante des méthodes de recueil de l'information.

La reconnaissance du caractère multidimensionnel de la pauvreté engendre le risque d'une accumulation de mesures hétérogènes. Deux voies peuvent alors être explorées pour produire une représentation unifiée de la pauvreté dans un système social.

L'identification des configurations de pauvreté : perspectives de recherche

Les études monographiques mettent en évidence l'existence de configurations contrastées de la pauvreté. Leur repérage statistique, dans la perspective de construire des typologies, implique des avancées dans trois directions principales.

La connaissance des *populations* touchées par la pauvreté est appauvrie par le fait que diverses catégories échappent aux sources statistiques et administratives classiques, notamment les ménages sans domicile fixe, les ménages en habitat collectif, les ménages aux conditions de logement précaire.

Le caractère statique de l'information statistique ne permet pas, sauf exceptions, de repérer les *trajectoires*, ni a fortiori d'étudier la pauvreté sur le cycle de vie ou la reproduction intergénérationnelle de la pauvreté.

La pauvreté est ancrée dans des *territoires*. Sa mesure pertinente exigerait un système d'information permettant des comparaisons à différents niveaux territoriaux et l'articulation entre ces niveaux.

Une démarche typologique est essentielle pour comprendre les processus de genèse différenciée de la pauvreté et énoncer les conditions d'efficacité des programmes de lutte contre la pauvreté. Elle ne dispense pas de la recherche d'instruments de diagnostic global.

Production et diffusion d'indicateurs de synthèse

Trois questions méritent un débat approfondi dans la mesure où elles impliquent des arbitrages entre exigences contradictoires.

Faut-il préférer un indicateur unique ou une batterie d'indicateurs centraux ? La première option privilégie la force du message adressé à la société. La seconde affirme le caractère irréductiblement multidimensionnel de la pauvreté, tout en cherchant à en donner une représentation synthétique.

Quels sont les qualités prioritaires requises des indicateurs ? Les tensions sont fréquentes entre le choix d'indicateurs scientifiquement pertinents, mais d'interprétation difficile pour le non-expert, et celui d'indicateurs plus « parlants », mais présentant une vision partielle ou biaisée, source de contresens.

Qui choisit les indicateurs ? Ici encore se manifeste une tension entre une logique de l'expertise et une logique de prise en compte des savoirs sociaux et de la parole des intéressés.